

Éditions

Je vois les choses comme ceci :

L'Église va s'étendre, et hors de notre contrôle, à partir de nos textes et CD., il y aura des "éditions" non conformes en notre nom et le mien. **Nos disciples** ne vont pas s'y retrouver concernant le vrai discours de l'original. Ensuite, il y a **ma personne** d'auteur relativement à l'Église, tant que je suis vivant.

Ce qui serait le mieux serait donc :

- Si le chef a décidé d'une modification de l'original, **m'en avertir** (ex : gravures de la G^{de} Commune).

- **Mentionner** sur la brochure ou le CD :

- soit : ceci est **conforme en tout points à l'original** (sauf, évidemment fautes de frappes involontaires) ;

- soit : ceci est l'original, dont on a **retranché** ceci ou cela, ou **ajouté** ceci ou cela.

Ex : Introduction de la rédaction ;

Ex : Tableau, etc. de la rédaction ; Id. notes ;

Ex : un avis d'opéré qui manquait, reconstitué par la rédaction.

Etc. Etc. Etc.

Savoir que même cette rigueur n'empêchera pas des problèmes !

(Quand je vois ce que B. Constant a fait de Godwin !)

(Quand je vois les traductions tendancieuses de Marx par le P.C.F.).

Etc.

Freddy Malot – juillet 2005